

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gossé, 9 juillet 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gossé, 9 juillet 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[9 juillet 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Gossé](#)

Lieu de destinationrue des Chapeliers, Avranches (Manche)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin annonce à Gossé qu'il l'accepte pour occuper l'emploi de jardinier de la Société du Famillistère de Guise.

NotesLieu de destination : « chez Made Vve Levallois rue des Chapeliers Avranches, Manche » selon l'index du registre de correspondance.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Agriculture](#), [Emploi](#), [Famillistère](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation1 p. (255r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise 9 juillet 1873

Monsieur Gossé,

J'ai l'honneur de vous
insinuer que par suite
des renseignements obtenus
sur vous, je consens à
vous accepter. Vous pourriez
donc venir aussitôt que il
vous sera possible.

Je vous prie de me faire
connaître le jour où mes
comptes entrer en fonction.

Veuillez agréer, Monsieur,
mes civilités parfaites.